

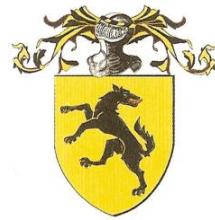
LE BULLETIN DES LOUPS



Numéro 36
Janvier 2024

IPNS

Vœux et mot du maire



Chères Ailleutaines, chers Ailleutains

Tout d'abord, au nom du conseil municipal, je tiens à vous présenter nos meilleurs Vœux.

Nous laissons dernière nous une année 2023 riche en évènements et projets.

Le bénévolat a été très important tout au long de l'année.

Nous avons organisé de nombreuses corvées où des habitants se sont joints au conseil afin de travailler pour notre commune : 5 demi-journées de préparation au chantier de l'agrandissement du cimetière, des travaux de peinture et de vernis, la réfection de chemins. Je tiens sincèrement à remercier tous les participant à ces travaux.

Je profite de ces vœux pour féliciter ou reféliciter les mariés puisque nous avons eu la chance d'avoir deux mariages et un remariage l'année dernière, ce qui mérite d'être souligné car toutes les années ne sont pas aussi remplies d'unions sur notre commune.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants.

Je n'oublie pas nos associations qui, avec leurs manifestations, dynamisent notre village :

- La chasse, qui organise sa tripe, cette année le 28 avril
- Ailleux Animation, qui organise la fête le premier week-end de juillet et la belote fin novembre
- Notre chorale, avec ses concerts en juin et en décembre.
- Notre club des anciens, qui se regroupe tous les mardis.

Notre CCAS a cette année encore été très dynamique avec l'organisation du carnaval, de la chasse aux œufs, le repas des aînés qui a regroupé 25 personnes, mais également la décoration du village pour les fêtes de fin d'année et la distribution des colis.

Je remercie le personnel communal pour son travail.

Le 4 Mars dernier, nous avons participé à la journée « Loire propre » qui fut une réussite puisque vous avez été nombreux à contribuer au ramassage des déchets aux quatre coins de notre commune. L'opération qui sera renouvelée cette année, le 16 mars, sera organisée par la société de chasse.

Depuis l'année dernière, les commémorations sont organisées avec les municipalités de Cezay et Saint-Sixte.

Nous avons également une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés au cours de l'année 2023.

Concernant notre école, nos effectifs diminuent d'année en année. Nous menons un combat contre une fermeture de classe qui, hélas, semble inévitable.

Les projets

L'agrandissement du cimetière est en bonne voie puisque le marché est passé et les travaux ont débuté mi-janvier pour une fin de chantier à l'automne. Le montant total des travaux est de 51 200 € TTC. Nous avons pu bénéficier de l'aide du Département, de l'Etat via la DETR. Nous en espérons plus, mais bon... Le complément sera fait via l'enveloppe de soutien de Loire Forez Agglomération, soit un total de 80% de subventions, ce qui est le taux maximum. Le reste à charge pour la commune sera de 10 240 € TTC.

Nous allons cette année renouveler l'ensemble de notre éclairage public en passant en LED afin de faire des économies d'énergie.

En termes de voirie, nous avons réalisé la réfection du chemin de Salome conjointement avec Saint-Sixte où nous avons pu bénéficier de l'enveloppe de secteur de Loire Forez Agglomération. Comme prévu dans le plan de réfection de voirie, nous allons refaire le chemin des Gouttes à partir des habitations jusqu'à la départementale.

Des visites sur notre commune

Tout d'abord Jacques Pitiot, notre agent recenseur, qui a déjà bien avancé dans sa tournée de distribution. Pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez vous faire recenser par internet. Les autres pourront le faire avec l'agent recenseur, sous format papier.

Pour ceux d'entre nous qui sont équipés d'assainissements non collectifs, nous allons recevoir la visite du SPANC qui va contrôler nos infrastructures.

Des agents de Loire Forez Agglomération vont également vous rendre visite afin d'organiser la mise à disposition de nouveaux bacs dans l'optique du passage à la TEOMI (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères Incitative). La distribution des bacs aura lieu dans le courant de l'année 2024. L'année 2025 sera l'année test et la facturation de la TEOMI entrera en application au 1er Janvier 2026. Ce changement va diminuer vos factures car il y aura 60 % de part fixe et 40 % de part variable suivant votre utilisation du service.

Quelques dates à retenir

Vous pouvez noter quelques manifestations dans vos agendas :

- Samedi 10 février : l'école de musique ARÉMUZ organise un concert à la salle des fêtes
- Vendredi 5 avril : en fin de journée, nous organisons une manœuvre avec les pompiers de Saint-Martin, à laquelle vous êtes tous conviés car il y aura un exercice de manipulations du défibrillateur. Défibrillateur qui, je le rappelle, est à la disposition de tous en cas de besoin.

Congrès des maires de France

Je me suis rendu au Congrès des maires de France à Paris fin novembre où j'ai pu participer à des colloques sur différentes thématiques avec des maires des quatre coins de France et des communes de différentes tailles. Il est assez frappant de voir que, partout dans l'hexagone, nous sommes confrontés aux mêmes problématiques et rencontrons les mêmes difficultés : la baisse des dotations de l'état, des lois de plus en plus contraignantes dans l'exercice de notre mandat,...

Malgré tout, nous arrivons à réaliser nos projets en gardant une gestion saine sans augmenter les impôts. Votre engagement lors des corvées si importantes pour notre commune en est le garant.

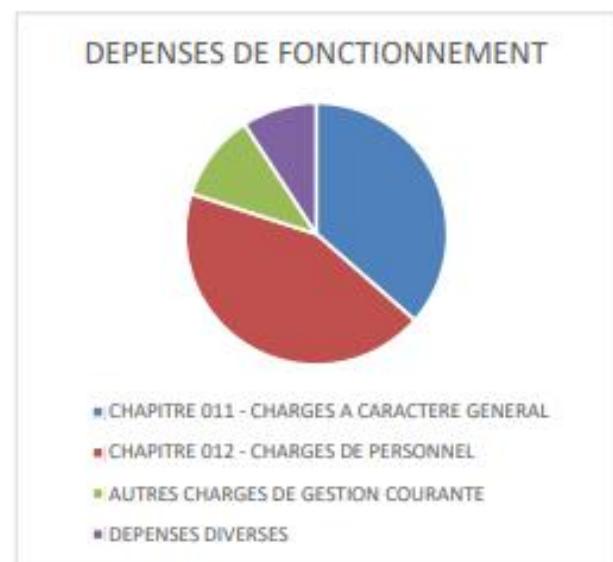
Nous ne devons pas être les oubliés de la France et c'est pour cela que l'on a besoin de parlementaires forts à nos côtés pour porter la voix de nos petites communes.

Avant de vous souhaiter une bonne lecture de ce nouveau numéro du *Bulletin des Loups*, je vous renouvelle nos vœux de santé et de bonheur et vous souhaite une excellente année 2024.

Alban Fontenille
Maire

Budgets

Budget communal de fonctionnement réalisé en 2023



CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	
EAU ET ELECTRICITE	
COMBUSTIBLES	
CARBURANTS	
FOURNITURES D'ENTRETIEN	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	
FOURNITURES SCOLAIRES	
ENTRETIEN TERRAIN	
ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS	
ENTRETIEN ET REPARATIONS DE VOIES RESEAUX	
ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	
MAINTENANCE	
PRIMES D'ASSURANCES	
FRAIS TELECOMMUNICATION	
TAXES FONCIERES	
REDEVANCES SPECIALES ORDURES MENAGERES	
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL	
PERSONNEL EXTERIEUR	
PERSONNEL TITULAIRE	
PERSONNEL NON TITULAIRE	
COTISATIONS DIVERSES	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
INDEMNITES DES ELUS	
COTISATIONS DE RETRAITE DES ELUS	
FORMATION ET COTISATIONS DIF ELUS	
CONTRIBUTION ORGANISMES REGROUPEMENT	
SUBVENTION CCAS	
SUBVENTIONS FONCT. ASSOCIATIONS	
DEPENSES DIVERSES	
INTERET DES EMPRUNTS ET DETTE	12 950,32 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	142 087,12 €

CHAPITRE 013 ATTENUATION DE CHARGES	
REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION PERSONNEL	7 657,84 €
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES	
CONCESSION CIMETIERE	
REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC	
RED SERV PERISCOLAIRE (repas de cantine)	
MISE A DISP PERSONNEL AU GFP DE RATT LFA	
REMBOURSEMENT DE FRAIS (camionnette)	
REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP	
AUTRE PRODUITS DIVERS	
CHAPITRE 73 IMPOTS ET TAXES	
IMPOTS LOCAUX	
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	
FONDS DE PEREQUATION INTERCO ET COMMUNAL	56 136,09 €
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	
CHAPITRE 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
DOTATIONS	
REMBOURSEMENT FCTVA FONCTIONNEMENT	46 942,86 €
PARTICIP DES COMMUNES (Répartition RPI)	
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
REVENUS DES IMMEUBLES (LOCATIONS)	14 231,56 €
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENT	10 718,20 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	157 672,58 €

Recettes de fonctionnement



- CHAPITRE 013 ATTENUATION DE CHARGES
- CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES
- CHAPITRE 73 IMPOTS ET TAXES
- CHAPITRE 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELLES

Budget communal d'investissement réalisé en 2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	4 545,27 €
ATTRIBUTION COMPENSATION LFA VOIRIE	9 291,03 €
COPIEUR MAIRIE	5 040,00 €
CHANGEMENT VOLETS	902,00 €
EXTENSION RESEAUX ELECTRIQUES	2 278,00 €
NEUTRALISATION AC LFA	9 291,03 €
TOTAL DES DEPENSES	31 347,33 €

Dépenses d'investissement



- REMBOURSEMENT D'EMPRUNT
- ATTRIBUTION COMPENSATION LFA VOIRIE
- COPIEUR MAIRIE
- CHANGEMENT VOLETS
- EXTENSION RESEAUX ELECTRIQUES

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
FCTVA	1 027,50 €
TAXE D'AMENAGEMENT	4 002,50 €
AFFECTATION DE RESULTATS	11 000,00 €
DOTATION AMORTISSEMENT TRAVAUX	2 199,00 €
AMORTISSEMENT AC INVESTISSEMENT LFA VOIRIE	9 291,03 €
TOTAL DES RECETTES	27 520,03 €

Recettes d'investissement



- FCTVA
- TAXE D'AMENAGEMENT
- AFFECTATION DE RESULTATS
- DOTATION AMORTISSEMENT TRAVAUX
- AMORTISSEMENT AC INVESTISSEMENT LFA VOIRIE

Tarifs communaux

	2023	2024
Salle des fêtes		
Associations	40 € + électricité	40 € + électricité
Résidents de la commune (principaux et secondaires)	130 € + électricité	130 € + électricité
Non-résidents	255 € + électricité	255 € + électricité
Apéritifs	40 €	40 €
Electricité heures creuses	0,20 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Electricité heures pleines	0,20 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,25 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Caution	300 €	300 €
Caution badge	30 €	30 €
Cantine	4,07 €/repas	4,07 €/repas
Columbarium et Jardin du souvenir		
15 ans	400 €	400 €
30 ans	500 €	500 €
Dispersion des cendres	Gratuit	Gratuit
Plaque gravée stèle du souvenir	50 €	50 €

Informations et vie pratique...

Collecte des déchets

Calendrier 2024

Les **ordures ménagères résiduelles ET le tri sélectif** sont ramassés les **mercredis matin des semaines paires**.

Vous trouverez ci-joint le calendrier de collecte pour l'année. A conserver et à consulter régulièrement !

Rappel !



La déchetterie

Elle est située **au lieu-dit la Presle sur la commune de Arthun** (téléphone : 06 47 48 96 36).

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 18h. Fermeture exceptionnelle les jours fériés, le 24 décembre après-midi et le 31 décembre après-midi.

En fonction des conditions météorologiques (canicule, neige, etc.), les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Recyclage piles, stylos et cartouches d'encre

Pour rappel, vous pouvez déposer vos **piles usagées** à la mairie, un collector se trouve à l'entrée, dans le couloir.

Vous pouvez aussi ramener les **stylos usagés**, une boîte dédiée va prochainement être mise en place.



Enfin, et c'est une nouveauté, vous pouvez désormais déposer vos **cartouches d'encre d'imprimante vides** (cartouches jet d'encre, pas les toners) grâce à un collecteur de Madame Coccinelle. Les cartouches vides seront ensuite recyclées.

Illiwap

Événements, alertes météo, réunions, fête du village, incidents, coupures d'eau ou d'électricité... recevez toutes les informations de notre commune directement sur votre smartphone en seulement trois étapes !

Nom du compte : **Mairie de Ailleux**



Aussi accessible depuis votre ordinateur en recopiant l'adresse suivante sur votre moteur de recherche internet : https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-ailleux_42002

L'abonnement de la commune à Illiwap est désormais pris en charge par Loire Forez Agglomération, qui a elle-même sa propre station

Borne textile

Elle se situe au lieu-dit La Font, à côté du point d'apport volontaire des verres.

Le Relais récupère vos vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie.

Les textiles propres doivent être déposés à l'intérieur de la borne dans des sacs fermés. Les chaussures doivent être nouées entre elles par paire.

Recyclez les textiles que vous n'utilisez plus !



Enquête INSEE

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une importante **enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité**.

L'enquête a lieu tout au long de l'année auprès d'un large échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Elle est effectuée par un enquêteur INSEE, muni d'une carte officielle. **Certains de ces logements se situent sur notre commune.**

La participation à l'enquête est obligatoire, et les réponses fournies sont confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques. Des informations concernant l'enquête sont disponibles à l'adresse suivante : <https://enquetes.stat-publique.fr/eec>

Association ADMR Vals d'Aix et d'Isable

L'ADMR apporte un soutien de la naissance à la fin de vie.

Des Familles :
Vous êtes confrontés à des changements au sein de votre famille : maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption, désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, difficultés dans la relation parents-enfants ? Pour chaque situation, nous avons des solutions (financement CAF, MSA ou Département).

Des personnes âgées ou handicapées :
- Aide et accompagnement dans la vie quotidienne (préparation et aide à la prise des repas, sorties sur l'extérieur, portage de repas, Téléassistance Filien, entretien du logement).
- Soins infirmiers nécessaires grâce au SSIAID (Services de soins infirmiers à domicile).

Service convivialité
Des bénévoles rendent visites régulièrement aux aînés qui en font la demande, pour un simple moment de partage.

Une équipe spécialisée de la mémoire (ESAD) qui intervient sur prescription médicale. Pris en charge par l'ARS.

Bénévole ADMR

Une mission passionnante pourquoi pas vous ?

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.

Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- Coordonner la gestion du personnel
- Participer à la démarche qualité de l'ADMR

ADMR VALS D'AIX ET DISABLE
98 route de Pommiers - 42260 St Germain Laval
Vous pouvez contacter nos services
Le secrétariat au 04 77 67 57 50
Le SSIAID au 04 77 65 11 75
L'ESAD au 04 77 66 49 42

Personnia
Partenaire de l'ADMR

Qualité de vie au travail



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FAITES-VOUS DÉPANNER PAS ARNAQUER



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ? PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?

10 CONSEILS PRATIQUES

1

Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants ; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.

2

Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.

3

Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.

4

N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.

5

N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.

6

Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.

7

Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.

8

Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.

9

Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: gardien, proches.

10

Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

 DGCCRF  @dgccrf
www.economie.gouv.fr/dgccrf

DG CCRF

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Signalez votre problème de consommation sur signal.conso.gouv.fr

Le site, géré par la DGCCRF, vous oriente dans votre démarche et invite l'entreprise à vous répondre ou à corriger le problème.

Elections

Vous serez appelés aux urnes le **dimanche 9 juin 2024** pour les **élections européennes**.

C'est à cette occasion que les citoyens des 27 pays de l'Union européenne élisent les députés qui les représenteront au Parlement européen (organe législatif) pour les 5 ans à venir.



Pourquoi voter ?

Les députés prennent des décisions qui influencent votre quotidien (l'emploi, les soins de santé, l'environnement, ...). Votre vote est important. **Si vous votez, vous avez votre mot à dire.**

Les députés européens, qui représentent les 450 millions de personnes vivant dans l'Union européenne (UE), examinent les projets de nouvelles lois européennes, modifient les lois existantes pour les améliorer, décident du budget de l'UE, votent les accords commerciaux avec les pays qui ne sont pas dans l'UE et élisent la Présidente ou le Président de la Commission européenne (organe exécutif).

En 2024, 720 députés européens seront élus. **La France comptera 81 députés**, le nombre de sièges par pays étant fonction de la population du pays. La France est donc la deuxième nation qui a le plus de représentants au Parlement européen, derrière l'Allemagne.



Hémicycle du Parlement européen à Bruxelles

Toutes les institutions européennes sont ouvertes gratuitement aux citoyens de l'UE

Les réalisations de 2023



Les volets du logement communal à côté de la mairie ont été changés.



Corvée peinture et vernis pour le conseil et des habitants volontaires. Merci à eux !



Réfection du chemin de Salome en collaboration avec la commune de Cezay, grâce à l'enveloppe de secteur de Loire Forez Agglomération



*Réfection du chemin de Prerbendes
Merci aux bénévoles !*

Les première étapes du chantier du cimetière en images
Merci aux participants !



La vie de notre village...

L'école

Nos petits écoliers ont fait de nombreuses activités au cours de l'année 2023...

Sortie neige au Col de la Loge
Janvier 2023



Carnaval avec la MARPA pour les classes de Saint-Martin
Février 2023



Semaine de la poésie pour les GS-CP-CE1 de Saint-Martin

Mars 2023 (à gauche) : Lectures de poésies en classe et réalisation d'un affichage dans la cour

Mai 2023 (en bas) : avec la compagnie Camina, saynètes et poésies au château d'eau de Saint-Martin



Sortie à Biterne (Arthun) pour les GS-CP-CE1 de Saint-Martin pour découvrir les mares et la faune qui y vit - Juin 2023



Les différentes sorties sont financées par le Sou des écoles, les actions menées par les élèves, les familles et des subventions du Conseil général. Merci à tous !

Spectacles des Oiseaux pour les 2 classes de Saint-Martin, avec la MARPA



Sortie à Peaugres (Ardèche) pour les PS et MS
Mai 2023



Visite de la caserne des pompiers pour les PS-MS
Mai 2023



Formation des CM1-CM2 d'Ailleux aux premiers secours par les pompiers
Juin 2023

Classe découverte à Leucate (Aude) pour les élèves d'Ailleux – Mai 2023



Char à voile



Pêche à la caluche (capture du poisson à la surface de l'eau en l'encerclant à l'aide d'un filet)



Dessin de paysages



Land art sur la plage
(utilisation de matériaux de la nature)



Sur le retour, découverte de l'immense forteresse de Salses (Pyrénées-Orientales)

Le CCAS

Divers événements organisés cette année...

Chasse aux œufs
22 avril 2023



Décoration des sapins de Noël par les enfants
9 décembre 2023

Distribution des colis
16 décembre 2023



Opération « J'aime la Loire propre ! »



Samedi 4 mars 2023, petits et grands volontaires, vêtus de leurs gilets fluos, ont arpентé les routes et chemins qui traversent la commune pour ramasser les déchets jetés ici et là par des citoyens peu respectueux de la nature et du bien commun...

Pour un certain nombre, des automobilistes peu scrupuleux qui n'ont pas la patience d'arriver chez eux et préfèrent se débarrasser de leurs détritus en les passant par-dessus bord...



En fin de matinée, une remorque bien chargée permettait de prendre la mesure de ce manque de civisme... et aussi du travail et des efforts des bénévoles qui, par leur engagement, ont rendu les abords de la commune plus propres.

Un grand merci à eux pour ce geste citoyen !



**Opération renouvelée
samedi 16 mars 2024 !**

Spectacle



Samedi 20 mai 2023

Spectacle "Roméo dans sa baignoire" de la Compagnie C'est pas grave, inspiré du film Roméo+Juliette
Dans le cadre des Préamballes du festival des Monts de la balle

Rassemblement citoyen



A l'appel de l'Association des maires de France dénonçant les agressions de plusieurs élus pendant les émeutes en juin, un rassemblement citoyen a eu lieu devant la mairie **lundi 3 juillet 2023** pour la paix civile et le respect des valeurs républicaines.

Congrès des maires ?



5 maires qui se retrouvent, serait-on au Congrès des maires de France ? Pas tout à fait... Le repas des aînés du 22 octobre 2023 a permis d'immortaliser ce moment : réunir sur une photo **les maires successifs d'Ailleux depuis 1998, soit ceux des 25 dernières années !** Michel Simon (maire de 1998 à 2006), Jean-Claude Fragne (maire de 2006 à 2008), Jean-Marie Joliveau (maire de 2008 à 2014), Jean-Marie Multeau (maire de 2014 à 2020) et Alban Fontenille (maire depuis 2020). **Merci à eux pour leur engagement citoyen et leur apport à notre commune !**

La vie de quartier

Des petits monstres de sortie à Panissières



Le mardi 31 octobre dernier, en début de soirée, dans la nuit d'un noir profond, des **petits, moyens et grands monstres** ont été repérés en train de déambuler dans le hameau de Panissières, semant la terreur chez les habitants. Ils frappèrent à toutes les portes et, pour calmer leur fureur, les Ailleutains n'eurent pas d'autres choix que de leur offrir des kilos de bonbons.

Ce n'est qu'au lever de la grande lune ronde et orangée vers 20h30 que les monstres rassasiés se dispersèrent. Le calme revint alors dans ce quartier si paisible habituellement....

Méfiez-vous tout de même...ils pourraient revenir l'an prochain !

Le coin des associations...

Ailleux Animation

Retour sur les évènements organisés cette année...



Fête d'Ailleux les 1^{er} et 2 juillet 2023

Deux journées bien remplies et placées sous le signe de la fête !

Concours de pétanque et repas dansant en soirée le samedi, suivi le dimanche du lâcher de ballons et du verre de l'amitié, en présence notamment du député Jean-Pierre Taite et du président de Loire Forez Agglomération Christophe Bazile.



Concours de belote le 24 novembre 2023

30 doublettes ont participé au concours... voici les 5 doublettes récompensées !

Et pour 2024...

Assemblée générale vendredi 8 mars en soirée, venez nombreux !

Chorale « La Voix des Loups »

Une année musicale encore bien remplie !



Concert du 14 juin 2023

Sous la direction de Colette Morel, les choristes étaient accompagnées par Larissa au piano, Florence au violoncelle et Mathilde à l'accordéon.

Les nombreux spectateurs ont apprécié le concert, suivi d'un verre de l'amitié.



Concert du 15 décembre 2023

En cette période de fêtes, les choristes, toujours accompagnées par Larissa au piano, n'ont pas manqué de réchauffer les cœurs et ont fait participer le public en fin de concert, tout le monde reprenant en chœur « Douce nuit », avant de partager un nouveau moment convivial à la salle Marcel Louison.

N'hésitez pas à prendre contact auprès d'une des membres du bureau de la chorale :

La présidente, Colette Morel (06 47 16 95 67) – la secrétaire, Josiane Baldini (07 87 28 65 11) – la trésorière, Marie-José Palabost Ponchon (06 78 48 71 93)

Les chasseurs

Les dates à retenir pour cette année 2024 :

Samedi 16 mars : opération « Loire propre »

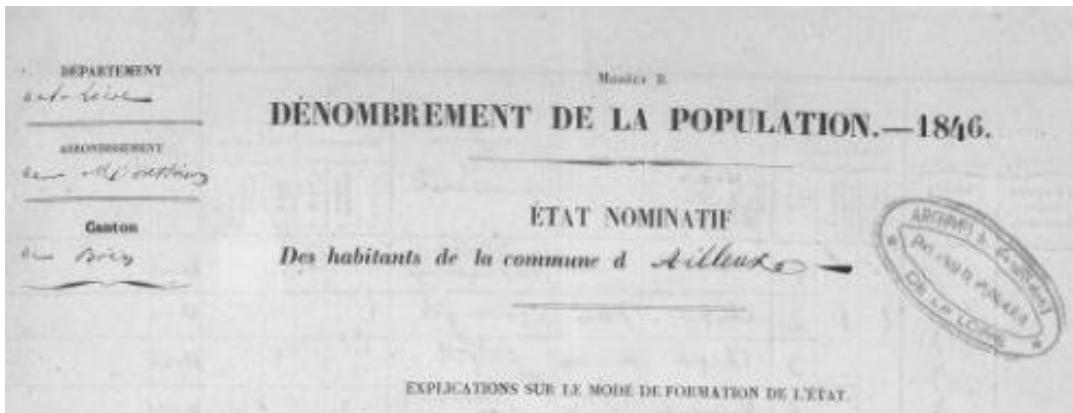
Dimanche 28 avril : journée tripes

Coup d'œil dans le rétro...

Bonnes, commis, valets, domestiques...

Autant de noms qui n'ont plus cours de nos jours pour qualifier une catégorie socio-professionnelle très nombreuse aux 19^e et 20^e siècles dans les villes et les campagnes.

Dans le recensement de la population d'Ailleux en 1846, on compte 37 bonnes et domestiques (sans compter la bonne du curé) sur une population totale de 370 habitants ; soit 10% de la population.



Archives départementales de la Loire, cote 6M123 – 1846

Ces bonnes et domestiques sont en général des adolescents de 16 à 25 ans issus de familles de la commune ou de communes alentours. Ils sont placés pour une ou plusieurs saisons dans les fermes du village. Pour beaucoup d'entre eux, c'est faire l'apprentissage de leur future vie de cultivateur ou un emploi provisoire avant de trouver une autre voie.

Le monde rural est resté peu mécanisé jusqu'au début des années 1950 et avait besoin d'une main d'œuvre nombreuse pour les travaux des champs et le soin aux animaux. Les familles nombreuses avec cinq ou six enfants étaient fréquentes. Si l'aîné, destiné à succéder à ses parents sur l'exploitation, demeurait le plus souvent à la ferme paternelle, il lui arrivait de faire une expérience chez un parent, un voisin ou dans une autre exploitation.

Les autres enfants de la fratrie étaient loués dans des fermes du village. Les garçons se destinaient aux travaux des champs et à la garde des animaux, tandis que les filles, en tant que bonnes, s'occupaient de la maison et de ses tâches nombreuses : cuisine, ménage, repas, lessive, couture, linge, soins aux plus petits... Elles aussi se préparaient à leur avenir de maîtresses de maison et mères de famille.

L'école n'étant pas obligatoire jusqu'en 1882, et en outre réservée seulement aux garçons, les enfants dans toutes les familles sont appelés dès l'âge de 8-10 ans à donner la main sur la ferme. Ils ont pour tâches la surveillance des troupeaux (bovins, ovins, caprins, porcins) et des volailles (poules, oies et canards), et des soins à leur apporter (nourriture et nettoyage.)

En 1846, des enfants de 11 et 12 ans figurent aussi parmi les domestiques.

La population de 1846 se répartit dans les 72 maisons recensées à Ailleux. Les 37 domestiques sont employés chez 20 patrons différents, soit un quart des ménages de la commune. La moitié des employeurs n'a qu'un seul domestique, les dix autres en ont deux ou plus.

Dans le bourg, Mathieu Crozet en a quatre : deux domestiques et deux bonnes.

A Domois, Jean Prolange a un domestique et deux bonnes.

La ferme de Domois, propriété de Pierre Antoine Durand, juge de paix, 72 ans en 1846, compte sept employés, dont un professeur de « haut enseignement » pour l'instruction de son petit-fils, Vincent Durand (qui a alors 15 ans).

Bonnes et domestiques sont logés et nourris par l'employeur. Tout le monde mange à la même table et reçoit la même nourriture : bonnes et domestiques font ainsi partie de la famille.

En général, chaque ferme possède une chambre réservée à la bonne ou au domestique. Le logement est spartiate, surtout dans les dépendances accessibles par escalier extérieur.

En 1846 le maire d'Ailleux est Pierre Ducreux, de Fontavin.

Le curé desservant la paroisse d'Ailleux est François Chaffal, âgé de 46 ans. Il réside à la cure et dispose de l'enclos-jardin que l'on a connu jusqu'à la fin des années 1990. Marie Faure, 49 ans, est la bonne du curé et habite une petite maison attenante au café-épicerie Chabré (ex Latuile).

François Chaffal, curé d'Ailleux pendant 46 ans, a eu ce rare honneur d'être enterré devant la porte de l'église : sa dalle tombale porte l'inscription que chacun peut voir aujourd'hui.

Le recensement de 1846 nous apprend que c'est une institutrice qui enseigne à l'école d'Ailleux : Catherine Allard, 29 ans.

La plupart des noms de famille des bonnes et domestiques de 1846 n'ont aucun écho aujourd'hui dans la commune. Certains patronymes ailleutains de 1846 ont disparu du village depuis, tels les Chatelus, Chazelles, Avignan, Thollet, Goutey, Salomon, ... mais d'autres sont totalement étrangers à la commune et proviennent probablement de territoires voisins ou plus lointains.

Robert Mazet
Février 2021

RÉCAPITULATION DE L'ÉTAT CIVIL.			
SEXTE MASCULIN	Garçons	112.	186.
	Hommes mariés	69.	
	Veufs	8.	
SEXTE FÉMININ	Filles	119.	184.
	Femmes mariées	64.	
	Veuves	11.	
TOTAL		370.	

NOTE. Le total des habitants doit être le même d'après les deux récapitulations.

RÉCAPITULATION PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.

QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.	NOMBRE PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.			QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.	NOMBRE PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.		
	des maisons.	des ménages.	des individus.		des maisons.	des ménages.	des individus.
Le Bourg	91	93	123				
Les Charruottes	3	3	18				
La Pont.	4	5 ^o	34				
La Motte.	1	1	3				
Les Rebendes.	2	2	13				
Transimange	1	1	9				
Fontarin	5 ^o	5 ^o	28				
Dauvrais.	7	7	42				
Clau beque	2	2	3				
Pamistieres basses.	4	4	27				
Bartaud	1	1	4				
Pamistieres hautes	7	7	39				
Les Gouttes.	4	4	19				
	72	78	370				
	Report.....						

Archives départementales
de la Loire,
cote 6M123 – 1846

Etat civil

Décès

Ils nous ont quittés ...

Claudette FRAGNE née GAYTE
le 1^{er} juillet 2023 à 79 ans

Daniel ORTOLA
le 21 juillet 2023 à 83 ans

Paulette GAUMON née CHABRÉ
le 15 août 2023 à 85 ans

Mariages

Ils ont célébré leur union ...

Manon LAURENCERY & Julien BESSY
17 juin 2023

Anaïs SEYCHAL & Emilien COHAS
12 août 2023

Ils ont renouvelé leurs vœux de mariage...

Aurélie & Fabien BOURG
16 septembre 2023

Jouons un peu !

Retrouvez les 25 mots qui ont été dissimulés dans la grille ci-dessous.

Les mots peuvent être dans tous les sens (verticaux, horizontaux, diagonaux, à l'endroit ou à l'envers). Une même lettre peut être contenue dans plusieurs mots.

BELOTE
BENEVOLES
BOURG
CAMPAGNE
CHEMINS
CHORALE
CIMETIERE
CITOYEN
CLOCHE

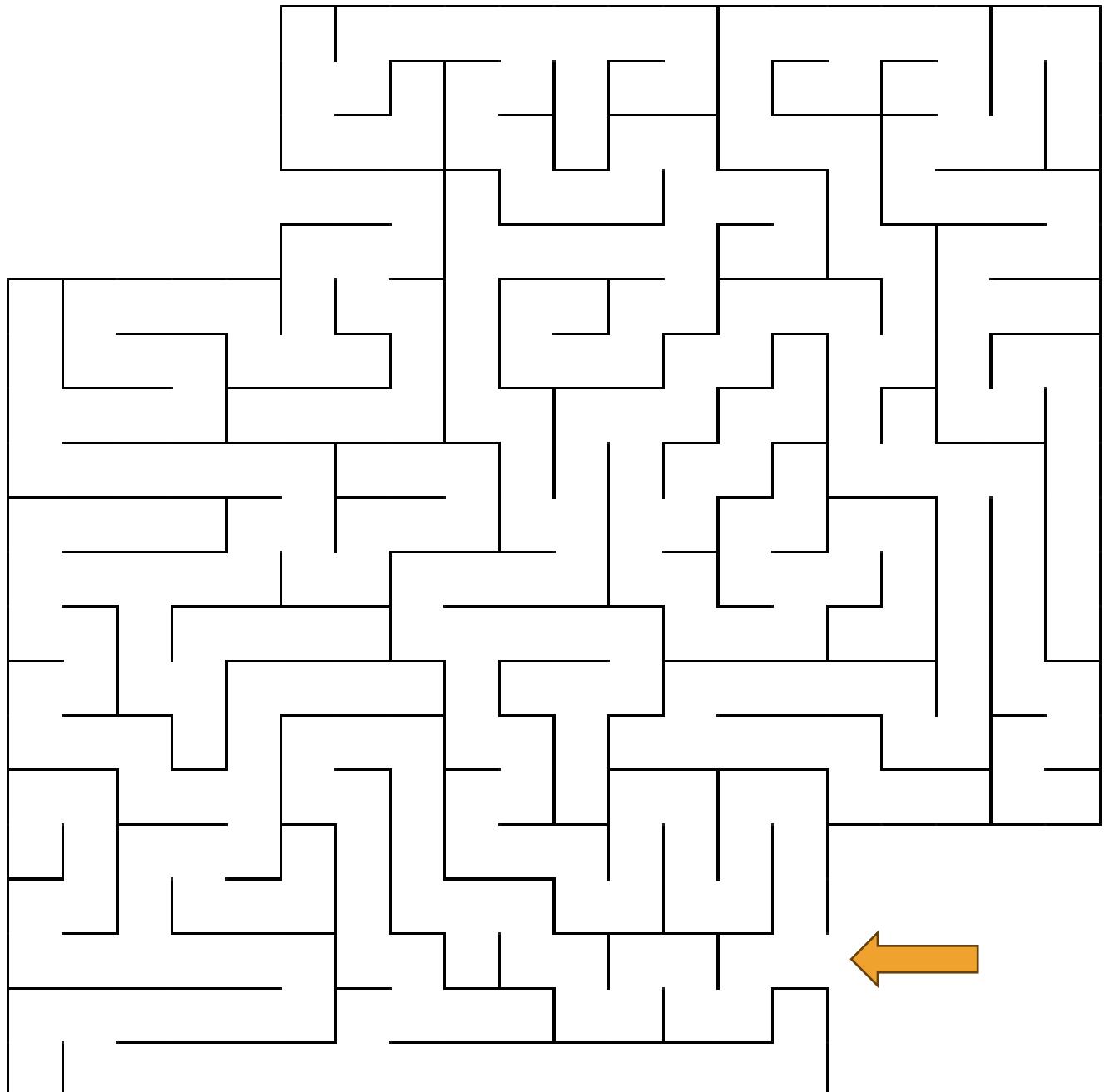
CONVIVIALITE
ECOLE
ELECTIONS
FETE
GIBIER
HAMEAUX
LOIRE
MOISSONS
MONTAGNE

POMPIERS
RECREATION
SOLEIL
STADIUM
TRANQUILLITE
TRAVAUX
VILLAGE

C	L	O	C	H	E	R	X	A	S	R	J	I	T	W	E	X	P	T	X
Q	C	L	E	Q	Y	U	G	T	E	E	S	K	R	N	N	C	K	I	M
K	E	I	Q	L	A	Q	A	Y	J	I	B	I	A	M	G	F	O	J	V
I	X	C	M	V	E	D	S	B	G	B	R	R	N	U	A	P	J	L	Q
K	R	Y	A	E	I	C	P	D	V	I	S	E	Q	J	P	Z	S	R	E
G	M	R	L	U	T	O	T	X	Q	G	E	C	U	Q	M	E	T	E	F
S	T	F	M	X	Q	I	F	I	L	D	R	R	I	N	A	V	T	S	E
B	E	N	E	V	O	L	E	S	O	G	F	E	L	Z	C	W	C	Y	N
S	N	I	M	E	H	C	H	R	P	N	S	A	L	R	R	P	N	W	E
Z	R	S	R	P	L	C	S	G	E	H	S	T	I	N	B	Q	O	Z	Y
M	E	Y	N	C	Y	A	W	G	O	A	M	I	T	V	D	U	W	S	O
P	L	R	Y	O	D	I	A	E	E	M	Z	O	E	M	B	S	O	W	T
K	A	Y	X	Q	S	L	M	E	B	E	E	N	M	O	E	L	I	A	I
C	R	W	M	A	L	S	B	R	R	A	D	T	U	P	E	X	Y	I	C
U	O	Z	M	I	T	K	I	I	H	U	C	R	O	I	M	V	Y	U	D
N	H	T	V	U	U	B	Q	O	E	X	G	O	L	L	M	B	J	F	C
G	C	E	N	G	A	T	N	O	M	R	G	G	C	R	E	Y	B	B	L
R	T	E	E	W	N	Z	P	O	M	P	I	E	R	S	M	B	O	F	Y
O	X	V	O	W	G	S	V	X	O	T	W	O	L	F	X	Z	P	M	O
C	O	N	V	I	V	I	A	L	I	T	E	Y	L	A	F	L	A	A	R

Trouvez la sortie de ce labyrinthe !

Solutions en page suivante !



Voici les réponses qu'il fallait trouver

